

LA FILIÈRE ÉCONOMIE VERTE

46

JUILLET 2013


 ÉCONOMIE



L'économie verte fait l'objet d'une mobilisation des acteurs et de nombreuses initiatives favorisent son développement au niveau local, national et international.

L'Alsace dispose d'une image écologique forte, mais sa métropole régionale peine à se spécialiser. Celle-ci compte environ 450 acteurs de l'économie verte. Et si la croissance des emplois dans la filière y est particulièrement encourageante, elle reste en retrait par rapport aux principales métropoles françaises. Son engagement fort dans le développement de la filière permet d'envisager des améliorations notables d'ici 2014-2015.

Plus qu'une réelle explosion des emplois, l'économie verte contribue surtout à faire évoluer les emplois existants. Ainsi, les activités centrales de l'économie verte, plutôt marginales, représentent moins de 2 % des emplois de la zone d'emploi strasbourgeoise. Mais les emplois verts ou verdissants se diffusent dans toute l'économie et aujourd'hui, plus d'un emploi sur huit est concerné par le verdissement de l'économie.

Cet indicateur, faisant suite à la note 93 de décembre 2012, met davantage l'accent sur la zone d'emploi de Strasbourg.

Le tissu économique

Une dynamique inférieure en métropole plus qu'en région ?

450 acteurs de l'économie verte recensés dans la zone d'emploi de Strasbourg œuvrent principalement dans le domaine de l'énergie, de la gestion des déchets et de l'eau ainsi que dans la gestion et la prévention des autres pollutions.

A RETENIR : des taux de création d'établissements verts dans la CUS et la zone d'emploi de Strasbourg en progression mais qui restent inférieurs aux taux alsacien et français.

TAUX DE CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS VERTS (EN %)

	CUS	ZE Strasbourg	Alsace	France
2007	11,4	11,1	10,0	10,3
2011	13,6	13,6	15,3	14,9

Source : INSEE-Sirène démographie des établissements 2007-2011

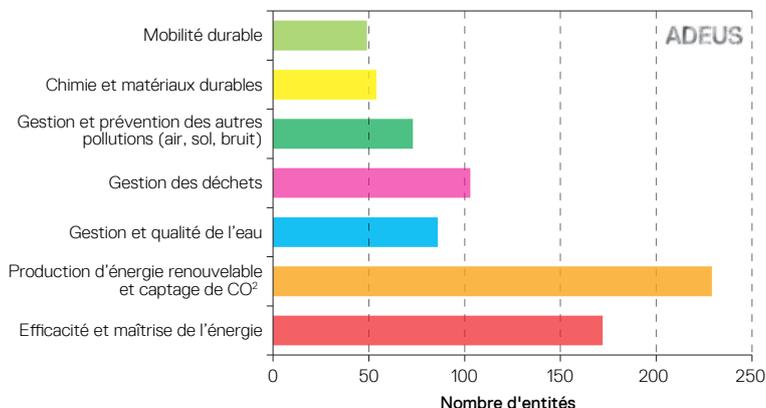
Un environnement favorable au développement de la filière verte, avec l'implication de nombreux acteurs de l'innovation

- Les réseaux : quatre des cinq pôles de compétitivité alsaciens concernés (Energivie, Hydreos, Véhicule du futur, Fibres) et plusieurs grappes d'activités (Pôle Aménagement de la maison, Pôle Air et Odeurs, Peren, Biopôle, Rhénatic...)
- Les compétences pluri-disciplinaires : dans la formation et la recherche, le financement, l'accompagnement (Sémia-incubateur d'entreprises innovantes, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers d'Alsace), la propriété intellectuelle ou encore le transfert de technologie (Conectus, CRITT)

Quelques exemples d'entreprises innovantes (source : www.alsaceinnovation.eu) : Burger, Jeloga, Five Celes ou incubées (source : Semia) : Agri-esprit, Bio-desiv, In'Air Solutions, Revolin Technologie

Le **taux de création** d'un territoire ou d'un secteur économique correspond au rapport entre le nombre de créations de l'année n et le stock initial d'établissements de la même année.

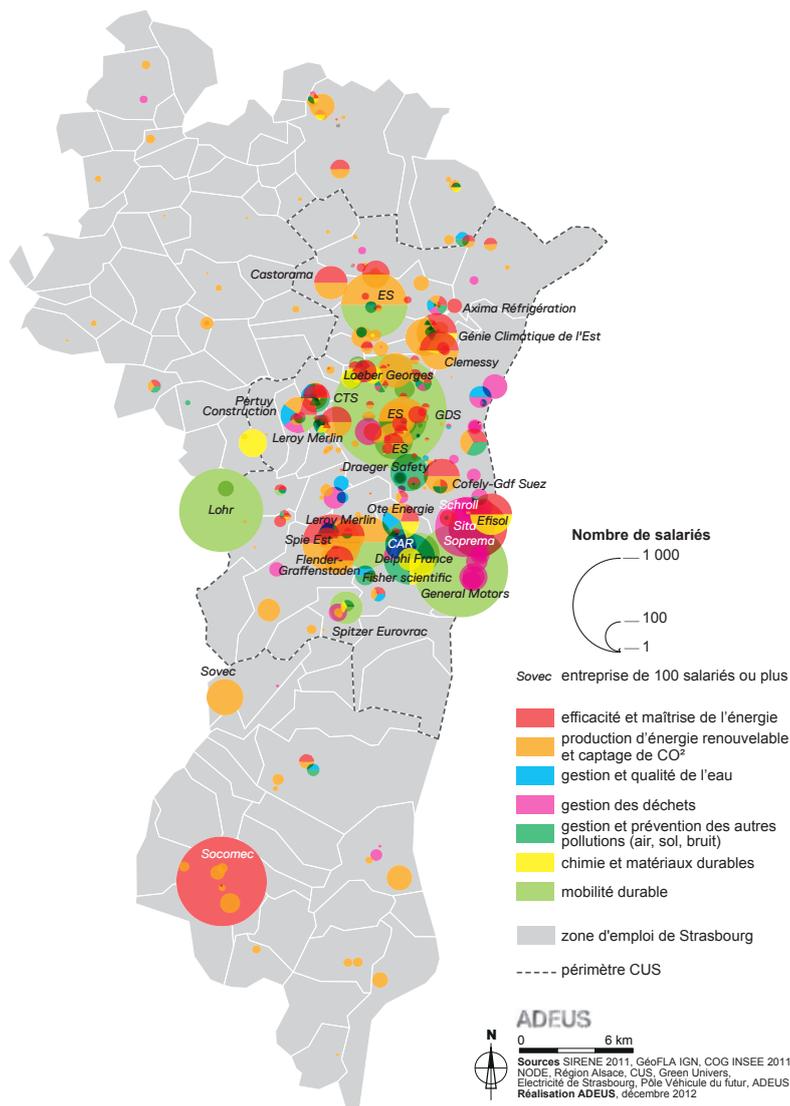
RÉPARTITION DES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE VERTE DANS LA ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ



De nombreux acteurs ont plusieurs domaines d'activité et sont comptabilisés plusieurs fois.

Source : Annuaire Adeus 2012 (données NODE, Electricité de Strasbourg, Région Alsace, CUS, Green Univers, Pôle Véhicule du Futur)

LES ÉCO-ENTREPRISES DE LA ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG



Les emplois et les métiers

Une filière marginale en terme d'emploi

(les activités centrales de l'économie verte représentant 1,8 % des emplois salariés privés dans la CUS et dans la zone d'emploi) **mais dont la croissance est plus importante que celle de l'ensemble des activités.**

Et des emplois verts ou verdissants qui se diffusent dans toute l'économie :

35 000 emplois, dans la zone d'emploi strasbourgeoise, présents dans de nombreux secteurs d'activité.

A RETENIR : si les activités centrales de l'économie verte représentent moins de 2 % des emplois, plus d'un emploi sur huit est concerné par le verdissement de l'économie dans la zone d'emploi de Strasbourg.

ACTIVITÉ VERTE ET/OU PROFESSION VERTE OU VERDISSANTE DANS LA ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG



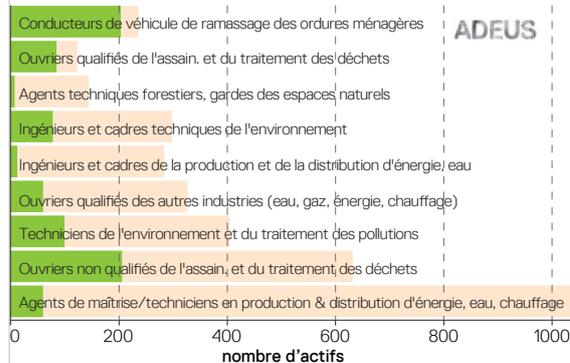
Source : RP 2009 au lieu de travail, exploitation complémentaire

POIDS DES ACTIVITÉS VERTES DANS L'ENSEMBLE DES EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS EN 2011

	Emploi dans la filière		Emploi total		Poids de la filière	
	2011	Evolution 2001-2011	2011	Evolution 2001-2011	2001	2011
CUS	3 062	26,3 %	167 885	-0,3 %	1,4 %	1,8 %
ZE Strasbourg	3 503	23,4 %	191 997	0,7 %	1,5 %	1,8 %
Bas-Rhin hors ZE	4 189	31,9 %	128 896	0,6 %	2,5 %	3,2 %
Bas-Rhin	7 692	27,9 %	320 893	0,7 %	1,9 %	2,4 %
Alsace	11 780	20,8 %	514 735	-1,5 %	1,9 %	2,3 %
France	387 014	31,4 %	16 695 529	6,2 %	1,9 %	2,3 %

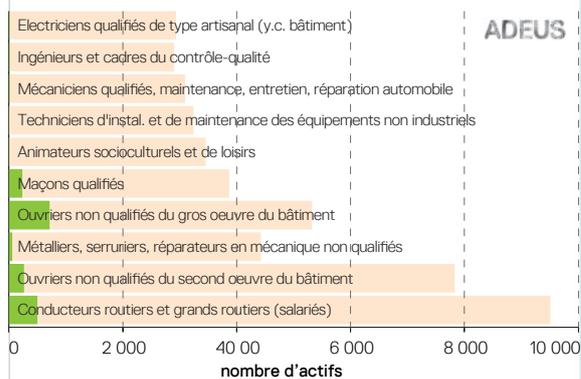
Source : Pôle Emploi, 2001-2011 (données au 1^{er} janvier)

LES MÉTIERS VERTS EN ALSACE



Les métiers verts sont liés à la prévention des risques, à la protection de la nature et au traitement des pollutions.

LES MÉTIERS VERDISSANTS LES PLUS REPRÉSENTÉS EN ALSACE



Les métiers verdissants, dont la finalité n'est pas environnementale, intègrent de nouveaux savoirs ou comportements pour prendre en compte la dimension environnementale.

■ activité verte
■ hors activité verte

Source : RP 2009 au lieu de travail, exploitation complémentaire

RÉPARTITION DES MÉTIERS VERTS ET VERDISSANTS SELON L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Zone d'emploi de Strasbourg				CUS			
	Activités vertes	Hors activités vertes	Ensemble de l'économie		Activités vertes	Hors activités vertes	Ensemble de l'économie	
			Nombre	%			Nombre	%
Prévention des risques, protection de la nature, traitement des pollutions								
Professions vertes	162	930	1 092	3 %	154	844	998	3,2 %
Intégration de nouveaux savoirs ou comportements pour prendre en compte la dimension environnementale								
Professions verdissantes	1 911	32 909	34 820	97 %	1 632	28 224	29 856	96,8 %
Professions vertes et verdissantes	2 073	33 839	35 912	100 %	1 786	29 068	30 854	100 %
Ensemble des actifs	4 130	267 109	271 239	-	3 566	236 880	240 446	-
En % des actifs	50,2 %	12,7 %	13,2 %	-	50,1 %	12,3 %	12,8 %	-

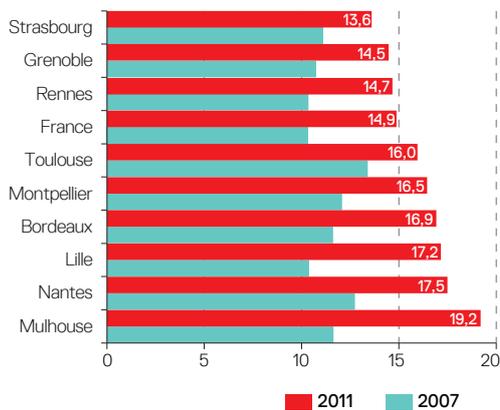
Source : RP 2009 au lieu de travail, exploitation complémentaire

LA FILIÈRE ÉCONOMIE VERTE

Le contexte national

Une zone d'emploi strasbourgeoise en retrait par rapport aux principales métropoles françaises tant dans les indicateurs sur la création d'établissements que sur les emplois

TAUX DE CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS VERTS (EN %)



Source : INSEE-Sirène démographie des établissements 2007-2011

L'EMPLOI DE LA FILIÈRE VERTE DANS LES PRINCIPALES MÉTROPOLIS FRANÇAISES (ZONES D'EMPLOI)

	Emplois verts en 2011	Évolution 2001-2011 (en %)	Part dans l'emploi total (en %)	Indice de spécificité
Bordeaux	8 544	37	2,6	113
Grenoble	4 340	24	2,0	85
Lille	5 332	35	2,0	87
Montpellier	4 357	71	2,7	116
Mulhouse	2 470	12	2,1	91
Nantes	7 903	34	2,6	112
Rennes	4 976	35	2,4	102
Strasbourg	3 503	23	1,8	79
Toulouse	7 543	77	1,9	84

Source : Pôle Emploi 2001-2011

L'indice de spécificité (IS)

correspond au rapport entre la part du nombre d'emplois salariés d'un secteur d'activité dans l'emploi salarié total d'un territoire donné et celle d'un territoire de référence (ici celui de la France métropolitaine).

Une spécificité moyenne est égale à 100. Si l'indice est supérieur à 100, alors le territoire est dit « spécialisé ». Si l'indice est inférieur à 100, alors l'activité y est sous-représentée.

MÉTHODOLOGIE : UTILISATION DE DEUX APPROCHES

Pour évaluer le poids des activités vertes, deux méthodes ont été utilisées :

La première s'appuie sur l'Annuaire des acteurs de l'économie verte de la zone d'emploi de Strasbourg constitué par l'Adeus, sur la base de différentes sources (NODE, Électricité de Strasbourg, Région Alsace, CUS, Green Univers, Pôle Véhicule du Futur, Observ'ER). Il vise à recenser toutes les éco-entreprises et autres entités liées à la filière verte, mais il ne permet pas les comparaisons avec d'autres territoires.

La deuxième exploite les Statistiques officielles centrées sur les activités et les métiers. Les nomenclatures retenues ont été proposées par le Commissariat Général du Développement Durable.

Il a ainsi identifié :

- pour l'Alsace, 24 codes d'activités d'établissements verts (NAF 2008), qui correspondent aux activités centrales de l'économie verte dans la région. On ne distingue pas ici les éco-activités des activités périphériques. Ces codes ont été retenus car les entreprises de ces secteurs consacrent plus de la moitié de leur chiffre d'affaires à la production de biens verts ;
- au niveau national, 9 professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) vertes et entre 66 (périmètre restreint) et 73 PCS verdissantes.

Cette méthode ne permet pas d'appréhender le secteur de manière globale, puisque de nombreuses éco-entreprises sont classées

dans d'autres codes d'activités (ingénierie et études techniques, BTP, commerce de gros...). Mais elle permet de comparer Strasbourg avec d'autres métropoles et de suivre les évolutions de l'emploi.

POUR EN SAVOIR PLUS

La filière économie verte. Les notes de l'Adeus n° 93, décembre 2012 - <http://www.adeus.org/productions/les-notes-de-ladeus-ndeg93-economie>

Le secteur des écotecnologies d'Alsace - Stratégies et plans d'actions, Direccte Alsace-Node, septembre 2012 - direccte.gouv.fr/IMG/pdf/NoteEcoTechnologie_08012013.pdf



L'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale de l'ADEUS**

Equipe projet : **Colette Koenig (chef de projet), Fabienne Vigneron (responsable de livrable)**

N° projet : **1.1.7.18**

Photos et mise en page : **Jean Isenmann**

© ADEUS - Numéro ISSN : 2110-5332

Les notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org